

Félix-Antoine Léger

De: Marie-Pierre Lelièvre
 Envoyé: 16 novembre 2016 20:45
 À: Valérie Dion; Félix-Antoine Léger
 Objet: TR: État de situation dialogue compétitif 15 novembre

Désolé, j'ai oublié de vous mettre en CC hier

Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA

MALLETTE S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4455, poste [REDACTED]

Télécopie 418 656-0800

Courriel [REDACTED]

Visitez notre site www.mallette.ca



MEMBRE TIAG®

Une alliance internationale de cabinets comptables indépendants

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !

De : Marie-Pierre Lelièvre

Envoyé : 15 novembre 2016 21:27

À : 'Rodrigue.Cote' [REDACTED]

Cc : 'Chabot, Sylvie'; 'Daniel.Pelletier' [REDACTED]; 'Lapierre, Martin'; 'Jean-Francois.Huard' [REDACTED]

Objet : État de situation dialogue compétitif 15 novembre

Bonjour

Voici le topo de la journée de mercredi, 15 novembre avec l'alliance LGS-IBM-SAP:

- Les règles de fonctionnement énoncées à la rencontre de démarrage ont été respectées (réf. : principes directeurs, règles de vie et autres règles de fonctionnement). Rien à signaler de différent;
- L'ensemble des sujets prévus être couverts l'ont été (Stratégie de MEO : plan d'effectifs, intégration Fiori et Ricefw et le volet financier, Architecture technologique, Orientation BI et Partage de risque);
- La Société a invité l'alliance à questionner le contexte et la complexité des processus et les attentes en termes de ressources afin d'élaborer la stratégie de mise en œuvre et la planification d'effectif de façon adéquate. Cette ouverture est équitable envers l'autre alliance puisque celle-ci a obtenue des réponses à ce sujet lors de discussions dans le cadre du dialogue compétitif.
- La Société a mentionné qu'elle émettra un amendé à l'appel d'offre au sujet de l'infonuagique;
- L'alliance annonce à la société que le site de relève permettant une reprise dans un délai de 90 minutes est un critère difficile à atteindre. Suite à des échanges, l'alliance démontre la faisabilité mais demeure avec des questionnements à ce sujet. La Société mentionne qu'à sa connaissance, ce critère est en place dans d'autres organisations;
- Présentation par l'alliance de sa stratégie de mise en œuvre du volet financier et de leur offre au niveau de l'intelligence d'affaire. Échange entre l'alliance et la SAAQ en lien avec ces sujets;

- L'alliance demande à la Société de considérer retarder la date du dépôt des soumissions, initialement prévue le 4 janvier, au 25 janvier. L'alliance mentionne que ce délai additionnel n'a aucun impact sur le plan de mise en œuvre et le respect des échéances.
- Le suivi quotidien des points d'attention que nous avons relevés a été soumis au responsable du dialogue. Ces points d'attention sont à considérer dans la poursuite des échanges pour assurer l'équité et la transparence à l'égard des 2 alliances.
- Le responsable du dialogue et les autres intervenants de la SAAQ ont démontré clairement leur sensibilisation au respect des principes d'équité et transparence.

Bonne fin de journée

Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA

MALLETTE S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4455, poste [REDACTED]

Télécopie 418 656-0800

Courriel [REDACTED]

Visitez notre site www.mallette.ca



MEMBRE TIAG®

Une alliance internationale de cabinets comptables indépendants

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !